

ASSEZ BONS POUR TRAVAILLER, ASSEZ BONS POUR RESTER

Pendant des siècles, notre histoire commune a été celle d'immigrants qui arrivent au Canada dans le but de travailler fort, d'élever leurs enfants et de construire une nation. La politique d'immigration actuelle appliquée par le gouvernement, qui consiste à imposer un modèle qui traite les travailleurs comme de simples marchandises et qui interdit la résidence permanente et la citoyenneté, est inacceptable, inhumaine et contraire aux mœurs des Canadiens et Canadiennes.

Avec l'appui de nos alliés communautaires, les TUAC Canada continuent de défendre énergiquement tous les travailleurs qui entrent au Canada pour qu'ils puissent obtenir la résidence permanente et se frayer un chemin vers la citoyenneté. Nous croyons que si une personne est « assez bonne pour travailler » au Canada, elle est certainement « assez bonne pour rester » au Canada.

L'expérience nous apprend que l'adhésion syndicale et la résidence permanente demeurent la seule et véritable solution à cette crise de conditions de vie et de travail déplorables auxquelles font face les travailleurs étrangers temporaires.



Travaillons ensemble pour assurer la justice et la dignité des travailleurs étrangers temporaires au Canada

En tant que syndicat le plus important du secteur privé au Canada, comptant plus de 250 000 membres et neuf centres de soutien pour travailleurs migrants à travers le Canada, les TUAC Canada se trouvent au premier plan dans la lutte menée depuis plus de deux décennies pour assurer la justice et la dignité aux travailleurs étrangers temporaires.

**Pour plus d'informations sur les campagnes
des TUAC Canada concernant les travailleurs
étrangers temporaires consultez le site :**

**www.tuac.ca/justicesociale
ou envoyez-nous un courriel à
justicesociale@tuac.ca**



www.tuac.ca/justicesociale

Wayne Hanley
Président national

Justice et dignité pour les travailleurs étrangers temporaires

La composition démographique de la main-d'œuvre canadienne est en évolution rapide. Bien que les travailleurs migrants soient depuis longtemps une réalité au Canada, nous avons vu une forte augmentation de l'utilisation de travailleurs migrants temporaires dans ce pays au cours des dernières années. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires a augmenté exponentiellement sous le gouvernement conservateur. Dans le cadre de ce programme, plus de 250 000 travailleurs étrangers temporaires entrent chaque année sur le marché canadien de l'emploi, comme travailleurs agricoles, travailleurs de transformation alimentaire, travailleurs des services et de l'accueil, aides familiaux et travailleurs de la construction.



Les travailleurs temporaires comme main-d'oeuvre permanente



Le terme « temporaire » en ce qui concerne les travailleurs étrangers temporaires au Canada est un terme inapproprié. Compte tenu des exigences de plus en plus restrictives de la résidence permanente, en particulier pour les travailleurs provenant de pays en voie de développement, un nombre croissant de familles se tournent de plus en plus vers des programmes de travail temporaire comme moyen pour venir au Canada. Beaucoup de travailleurs voient renouveler leur permis de travail pour des périodes de plus en plus longues et par conséquent, ils demeurent dans des conditions de travail temporaire précaires, même après avoir passé des années de résidence et de travail au Canada. Dans le cas des travailleurs agricoles saisonniers, la majorité des participants reviennent chaque année, parfois pendant des décennies, sans jamais pouvoir se qualifier pour la résidence permanente, sans parler de la citoyenneté canadienne.

La majorité des participants au Programme des travailleurs étrangers temporaires ne viennent pas au Canada avec l'intention de travailler temporairement et de retourner par la suite chez eux, mais avec l'espoir de trouver des moyens leur permettant de passer du statut de travailleurs temporaires et précaires à celui de résidents permanents, afin qu'ils puissent eux-mêmes et leurs familles vivre et travailler au Canada. Les employeurs dans les provinces à travers le pays comptent beaucoup sur ce groupe de travailleurs vulnérables et exigent un meilleur accès à davantage de travailleurs étrangers temporaires pour les utiliser dans des fermes canadiennes, des usines de transformation de viande, des hôtels, des chantiers de construction et des résidences privées. Plusieurs industries canadiennes, comme l'agriculture, se servent des travailleurs migrants temporaires comme des ajouts permanents à leurs stratégies en matière de ressources humaines. Manifestement, les travailleurs étrangers temporaires ne sont pas une solution à court terme pour une pénurie de main-d'oeuvre perçue, mais un élément bien enraciné de l'évolution de la main-d'oeuvre au Canada.

Deni de responsabilité face aux violations flagrantes

Alors que le nombre de travailleurs étrangers temporaires augmente chaque année, les gouvernements fédéral et provinciaux continuent d'esquiver la responsabilité de contrôler le traitement de ces travailleurs ou de garantir l'accès à un syndicat pour tous les travailleurs migrants.

À ce jour, il n'existe pas de mesures coercitives mises en place par le gouvernement fédéral ou la plupart des gouvernements provinciaux pour dissuader efficacement les employeurs ou les pourvoyeurs de main-d'oeuvre sans scrupules. Pour aggraver les choses, l'Ontario, la province où se trouve le plus grand nombre d'ouvriers agricoles migrants, est le lieu où ces derniers demeurent privés du droit de former un syndicat et de négocier collectivement.



L'adhésion aux TUAC Canada comme moyen pour la résidence permanente

La syndicalisation a permis aux TUAC Canada et à leur réseau national d'alliés communautaires sympathisants d'obtenir des protections pour les travailleurs étrangers temporaires dans diverses industries.

Bien que plusieurs avancements aient été concrétisés par le biais de l'intervention juridique et du lobbying auprès des gouvernements, c'est grâce à la syndicalisation et l'adhésion aux TUAC Canada que nous avons le mieux réussi à donner des moyens d'action à des milliers de travailleurs étrangers temporaires.

Par exemple, la section locale 1118 des TUAC Canada en Alberta et la section locale 832 des TUAC Canada au Manitoba ont été en mesure d'utiliser efficacement la négociation collective comme moyen d'assurer l'accès à la résidence permanente et dans de nombreux cas, à la citoyenneté canadienne pour leurs membres qui viennent au Canada à titre de travailleurs étrangers temporaires.

Dans les contrats négociés avec les employeurs, plusieurs sections locales des TUAC Canada ont garanti à tous les travailleurs étrangers temporaires, membres du syndicat, l'accès au Programme des candidats de leur province respective, assurant ainsi que ces travailleurs étrangers temporaires syndiqués aient accès à la résidence permanente. Grâce à leur engagement depuis un siècle à l'endroit des travailleurs, les TUAC Canada ont réussi à transformer le Programme des travailleurs étrangers temporaires en un programme d'immigration permanente pour leurs membres.

